La FARC dénonce le manque de garanties pour le procès de Jésus Santrich



La Havane, 9 juin, (RHC).- Le parti colombien, FARC, la Force Alternative Révolutionnaire du Commun, parti issu de la guérilla, a dénoncé le manque de garanties pour le procès entamé contre Jésus Santrich, un de ses dirigeants en prison, accusé de trafic de drogue.

La FARC souligne que Jésus Santrich n'a pas un juge garantissant ses droits fondamentaux.

Cette formation politique issue de la guérilla a souligné que jusqu'à présent aucun magistrat colombien n'a voulu intervenir dans l'affaire de Santrich, arrêté il y a deux mois, un fait arbitraire imputable au Parquet.



Radio Habana Cuba